

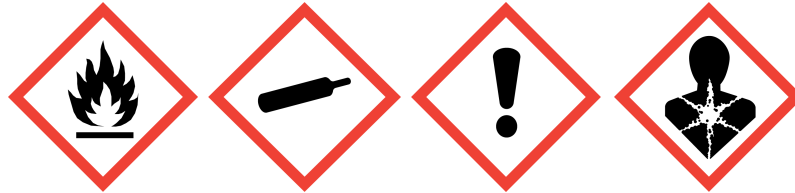
empackEmpack Spraytech Inc.
98 Walker Drive
Brampton, Ontario, L6T 4H6
Canada
905-792-6571**PRODUIT: Emzone couche de protection contre les graviers - 446 g (15.7 oz)****CODE: P6-045008****SECTION 01: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE L'ENTREPRISE**

Numéro del produit..... P6-045008
 Identité du produit..... Emzone couche de protection contre les graviers - 446 g (15.7 oz)
 Référence du fabricant..... Empack Spraytech Inc.
 98 Walker Drive
 Brampton
 Ontario
 Canada
 L6T 4H6
 905-792-6571

Numéro de téléphone d'urgence 24 heures Au Canada : Appeler CANUTEC (613) 996-6666-aux États-Unis : appelez CHEMTREC (800) 424-9300.

Utilisation recommandée..... Peintures. Ce produit ne doit pas être utilisé à d'autres fins que celles décrites dans cette section.

Famille chimique..... Mélange.

SECTION 02: IDENTIFICATION DES DANGERS

Éléments d'étiquetage :
 Mot indicateur..... DANGER.

Classification des dangers :
 Dangers physiques..... Aérosols inflammables - catégorie 1. Gaz sous pression - gaz liquéfié .
 Dangers pour la santé..... Irritation de la peau - catégorie 2. Cancérogénicité - catégorie 1. Toxicité pour la reproduction - catégorie 2. Toxicité pour certains organes cibles précis, exposition unique - catégorie 3. Toxicité pour les organes cibles, répétée exposition - catégorie 2. Danger par aspiration - catégorie 1.

Dangers pour l'environnement..... Non classifié.

Mention de danger..... Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression : risquent d'éclater si chauffé. Contient un gaz sous pression ; peut exploser s'il est chauffé. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer le cancer. Soupçonné de nuire à la fertilité ou au fœtus. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut causer des dommages au foie et aux reins lors d'une exposition prolongée ou répétée. Peut être mortel en cas d'ingestion et pénètre dans les voies respiratoires.

Conseils de prudence :
 Prévention..... Tenir à l'écart de chaleur, des surfaces chaudes, étincelles, flammes nues et autres sources d'ignition. Non fumeur. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou autre source d'inflammation. Ne pas percer ou brûler, même après l'utilisation. Laver soigneusement les mains après la manipulation. Procurer des instructions spéciales avant utilisation. Ne manipulez pas jusqu'à ce que toutes les précautions ont été lues et comprises. Porter des gants de protection/protection vêtements/protection/visage lunettes. Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien aéré. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Réponse..... IF peau : Laver abondamment à l'eau et du savon. Si se produit une irritation cutanée ou une éruption cutanée : consulter un médecin/conseils. Enlever les vêtements contaminés et laver avant des réutiliser. Si exposés ou concerné : obtenir des conseils/soins médicaux. CAS d'inhalation : Transporter personne contaminée et la garder confortable pour la respiration. Appeler un centre antipoison, si vous vous sentez mal. En cas d'ingestion : Appeler immédiatement un centre antipoison. Ne pas faire vomir.

Stockage..... Protéger des rayons du soleil. Ne pas exposer à des températures supérieures à 50° C/122° F. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé. Magasin fermé à clé.

Élimination..... Disposer de contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Danger (s) non classé (HNOC)..... Aucune n'est connue.

PRODUIT: Emzone couche de protection contre les graviers - 446 g (15.7 oz)

CODE: P6-045008

SECTION 03: INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

INGRÉDIENTS DANGEREUX	# CAS	% POIDS
Dimethyl carbonate	616-38-6	15-40
Toluène	108-88-3	10-30
Résine d'hydrocarbones	64742-16-1	7-13
Propane	74-98-6	7-13
Isobutane	75-28-5	3-7
Lourdes, solvant naphta aliphatique	64742-96-7	1-5
Silice Crystalline	14808-60-7	0,1-1
Noir de carbone	1333-86-4	0,1-1

SECTION 04: DESCRIPTION DES PREMIERS SOINS À PORTER EN CAS D'URGENCE

Inhalation.....	S'il est inhalé, enlever à l'air frais. Si ce n'est pas respirer, pratiquer la respiration artificielle et obtenir une assistance médicale immédiate.
Contact avec la peau.....	Enlever les vêtements contaminés. Rincer la peau immédiatement avec beaucoup d'eau pendant 15-20 minutes. Consulter immédiatement un centre antipoison ou un médecin.
Contact avec les yeux.....	Vérifier et enlever les lentilles de contact. Rincer immédiatement les yeux avec de l'eau pendant au moins 15 minutes, garder les paupières ouvertes. Consulter un médecin en cas de toute irritation.
Ingestion.....	L'ingestion est peu probable. En cas d'ingestion ne pas faire vomir en raison du risque d'aspiration dans les poumons. Si l'on soupçonne une aspiration obtenir immédiatement un médecin.
Symptômes/effets plus importants, aigus et retardés	Les symptômes peuvent inclure des picotements, larmolement, rougeur, gonflement et vision brouillée. Contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. Les vapeurs ont un effet narcotique et peuvent causer des maux de tête, fatigue, vertiges et nausées. Peut causer des rougeurs et des douleurs.
Indication des soins médicaux immédiats et traitement spécial nécessaire	Fournir des mesures générales de soutien et le traiter selon les symptômes. Donner de l'oxygène en cas d'essoufflement. Réchauffer la victime. Garder la victime sous observation. Les symptômes peuvent être retardés.

SECTION 05: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

D'extinction approprié.....	Poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone. Mousse, eau pulvérisée ou en brouillard.
D'extinction inappropriés.....	Ne pas utiliser de jet d'eau comme un extincteur, comme cela se propagera le feu.
Dangers particuliers découlant de la substance chimique	En cas d'incendie, ce qui suit peut être libéré : Oxydesdecarbonate (CO, CO2), d'autres composés organiques non identifiés.
Équipement spécial de protection et précautions pour les pompiers	Pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard y compris manteau ignifuge, casque avec l'eau pour éviter l'accumulation de pression de vapeur vers le haut. Pour énorme incendie dans le compartiment, utiliser le support à boyau sans pilote ou moniteur buses, si possible. Si ce n'est pas le cas, retirer et laisser le feu brûler.
Risques d'incendie général.....	Aérosol extrêmement inflammable.

SECTION 06: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence	Aucun prend les mesures impliquant des risques personnels ou sans formation adéquate. Évacuer les régions avoisinantes. Empêchent le personnel inutile et non protégé de pénétrer. Évitez de marcher à travers le produit déversé. Éviter de respirer les vapeurs ou brouillards. Prévoyez une ventilation adéquate. Porter un respirateur approprié lorsque la ventilation est inadéquate. Mettre sur les équipements de protection individuelle approprié (voir Section 08).
Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage	Contenir le déversement et ensuite collecter avec un matériau absorbant non combustible, (sable, terre, terre de diatomées, la vermiculite) et le placer dans le récipient pour élimination conformément aux règlements locaux et nationaux (voir section 13). Éliminer toutes les sources d'inflammation (non fumeur, des fusées, des étincelles ou des flammes dans la région immédiate). Gardez les matériaux combustibles (bois, papier, pétrole, etc.) de matière déversée.
Précautions environnementales.....	Garder hors de drains, égouts, fossés et cours d'eau. Minimisez l'utilisation de l'eau pour éviter la contamination de l'environnement.

SECTION 07: PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE, DE L'EMPLOI ET DE MANIPULATION

PRODUIT: Emzone couche de protection contre les graviers - 446 g (15.7 oz)

CODE: P6-045008

SECTION 07: PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE, DE L'EMPLOI ET DE MANIPULATION

Précautions pour la manipulation..... Récipient sous pression : ne pas percer ou brûler, même après utilisation. Ne pas utiliser si le bouton du spray est manquant ou défectueux. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou tout autre matériau incandescent. Ne pas fumer pendant l'utilisation, ou jusqu'à ce que la surface pulvérisée est parfaitement sèche. Ne pas pressuriser, couper, souder, braser, souder, percer, moudre ou exposer des conteneurs vides pour la chaleur, d'étincelles ou de flammes nues. Éviter de respirer les vapeurs de ce produit. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éviter une exposition prolongée. Utiliser dans des endroits bien aérés. Magasin fermé à clé. Récipient sous pression. Protéger des rayons du soleil et ne pas exposer à des températures supérieures à 50° C (122° F). Ne pas percer, incinérer ou écraser. Ne pas manipuler ou entreposer près d'une flamme, de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Magasin loin des matières incompatibles (voir Section 10).

Conditions d'entreposage sécuritaire, y ... compris les incompatibilités

SECTION 08: MESURES DE PROTECTION CONTRE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

INGRÉDIENTS	TWA	ACGIH TLV STEL	PEL	OSHA PEL STEL	REL NIOSH
Dimethyl carbonate	Pas établi	Pas établi	Pas établi	Pas établi	Pas établi
Toluène	20 ppm	Pas établi	200 ppm	500 ppm 10 minutes	100 ppm/ STEL 150 ppm
Résine d'hydrocarbones	Non établi	Non établi	Non établi	Non établi	Non établi
Propane	Non disponible	Non disponible	1,000 ppm	Non disponible	Non disponible
Isobutane	Non disponible	1,000 ppm	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Lourdes, solvant naphta aliphatique	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Silice Crystalline	0.025 mg/m3	Pas établi	0.1 mg/m3	Pas établi	0.05 mg/m3
Noir de carbone	3.5 mg/m3	Pas établi	3.5 mg/m3	Pas établi	3.5 mg/m3
Contrôles d'ingénierie appropriés.....	L'évacuation par une ventilation locale est nécessaire pour maintenir le point d'utilisation ci-dessous sous la Valeur du Seuil de Limite si le personnel n'est pas protégé.				
Mesures de Protection individuelle :					
Protection des yeux/visage.....	Anti-éclaboussures chimiques sont recommandés.				
Protection de la peau.....	Des gants jetables sont recommandés. Éviter tout contact avec la peau. Porter des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques.				
Protection des voies respiratoires.....	Respirateur de poussière et de la brume d'utilisation.				
Risques thermiques.....	Aucune n'est connue.				
Considérations d'hygiène générale.....	Lors de l'utilisation, pas manger, boire ou fumer. Respectez toujours les mesures d'hygiène personnelle, tels que lavage après avoir manipulé le matériel et avant de manger, boire ou fumer. Régulièrement laver les vêtements de travail et équipements de protection avant d'utiliser.				

SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

Formulaire..... Aérosol.

Apparence physique..... Black.

Odeur..... Odeur de solvant.

Seuil de l'odeur (ppm)..... N/A.

Pression de vapeur des aérosols (lb/po2, 21° C)..... 50-80.

pH..... N/A.

Gravité spécifique (aérosol)..... 1,014.

Densité (liquide)..... 1,120.

Point de fusion/congélation (° C)..... N/A.

Solubilité dans l'eau..... Aucune donnée.

Liquide de Point d'ébullition (° C)..... 90.

Taux d'évaporation (acétate de n-butyle = 1)..... Non disponible.

Densité de vapeur (Air = 1)..... > 1.

Retour de flamme..... N/A.

Température d'auto-inflammation (° C)..... > 232. (Liquide).

Point d'éclair (° C), méthode..... -4 ° C (25 ° F). Estimé. (Liquide).

Projection de flamme aérosol..... N/A.

Coefficient de répartition eau/huile..... N/A.

Limite inférieure d'inflammabilité (% vol.).... 0.5. (Liquide).

Limite supérieure d'inflammabilité (% vol.).... 12,9. (Liquide).

Teneur en COV..... 2.49 lb/usg - 328,3 g/L.

Viscosité..... 6380 cPs, #4 20 tr/min. (Liquide).

PRODUIT: Emzone couche de protection contre les graviers - 446 g (15.7 oz)

CODE: P6-045008

SECTION 10: STABILITÉ DU PRODUIT ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Produit non réactif dans des conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique.....	Matériau est stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses.....	Ne se produit pas.
Conditions à éviter.....	Évitez les sources de chaleur et la flamme et la charge électrostatique.
Matières incompatibles.....	Garder loin de la chaleur. Agents oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux	Voir Section 05.
Products	

SECTION 11: INFORMATION TOXICOLOGIQUE

INGRÉDIENTS	LC50	LD50
Dimethyl carbonate	>5.36 mg/L (Rat - 4 heures)	>5,000 mg/kg (Orale - Rat); >5,000 mg/kg (Peau - Lapin)
Toluène	28.1 mg/L (Rat - 4heures)	5,580 mg/kg (Orale - Rat); 12,125 mg/kg (Peau - Lapin)
Résine d'hydrocarbonés	Non établi	Non établi
Propane	658 mg/L (Rat - 4heures)	Non disponible
Isobutane	658 mg/L (Rat - 4heures)	Non disponible
Lourdes, solvant naphta aliphatique	>6 mg/L (Rat -4 heures)	>5,000 mg/kg (Orale - Rat); >5,000 mg/kg (Peau - Lapin)
Silice Crystalline	Pas de donnees	>22,500 mg/kg (Orale - Rat)
Noir de carbone	Non disponible	>10,000 mg/kg (Orale - Rat); 3,000 mg/kg (Peau - Lapin)

Informations sur les Routes probables d'exposition :

Voies de pénétration - Inhalation.....	Oui.
Voies de pénétration - Skin & yeux.....	Oui.
Voies de pénétration - Ingestion.....	Oui.
Voies de pénétration - Absorption par la ..	Oui.

peau
Symptômes liés aux caractéristiques Effets irritants.
physiques, chimiques et toxicologiques

Toxicité aiguë..... Nocif ou mortel en cas d'ingestion. Irritant pour les yeux, le nez et la gorge. Irritant pour la peau.

Corrosion/Irritation cutanée..... Provoque une irritation cutanée.

Irritation oculaire/dommages oculaires Cause une irritation oculaire grave.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée..... Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. L'inhalation peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

Mutagénicité sur les cellules germinales... Aucune information n'est disponible.

Cancérogénicité..... CIRC a classé le noir de carbone en « Groupe 2 b » peut-être cancérigène pour les humains, après des études d'inhalation animaux de laboratoire.

Toxicité pour la reproduction..... Toluène (CAS #: 108-8-3): prolongés ou répétés de l'exposition des animaux gravides (> 1500ppm) ont été signalés à entraîner des effets néfastes du développement foetales.

STOT - exposition unique..... Organes cibles toxicité unique exposition catégorie 3. Peut provoquer somnolence et vertiges.

STOT - exposition répétée..... Organe cible spécifique, répété exposition - catégorie 2. Peut causer des dommages au foie et aux reins lors d'une exposition prolongée ou répétée.

Danger par aspiration..... Aspiration dans les poumons au cours de la déglutition ou vomissements subséquente peut causer une pneumonie chimique, qui peut être mortelle.

Effets chroniques..... Solvants organiques peuvent être absorbés dans l'organisme par inhalation et par ingestion et causent des dommages permanents au système nerveux, y compris le cerveau. Contact fréquent ou prolongé peut dégraisser et sécher la peau, conduisant à l'inconfort et dermatite.

SECTION 12: RENSEIGNEMENTS ÉCOTOXICOLOGIQUES

Écotoxicité..... Peut être dangereux pour l'environnement. Il n'existe aucune donnée sur le produit lui-même. Ne doivent pas être rejetés dans l'environnement. Ce produit contient la substance suivante qui peut aussi être dangereuse pour l'environnement : Toluène (CAS 108-88-3): toxicité pour les poissons : CL50 5,5 mg/L, 96 h ; Toxicité pour les autres invertébrés aquatiques : CE50 3,78 mg/L, 48 heures ; Toxicité pour les algues : IC50 10 mg/L 72 hrs.

Persistance et dégradabilité Le produit lui-même n'a pas été testé.

Potentiel de bioaccumulation..... Le produit lui-même n'a pas été testé.

PRODUIT: Emzone couche de protection contre les graviers - 446 g (15.7 oz)

CODE: P6-045008

SECTION 12: RENSEIGNEMENTS ÉCOTOXICOLOGIQUES

Mobilité dans le sol..... Le produit lui-même n'a pas été testé.
Autres effets nocifs..... Aucune n'est connue.

SECTION 13: INFORMATIONS SUR L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Méthodes d'élimination appropriées..... Ce produit et son récipient doivent être éliminés comme déchet dangereux. Éviter le rejet dans l'environnement. Les rinçages et de l'eau déversées sont classés comme déchets chimiques et doivent être éliminés conformément aux règlements les, provinces et fédéraux. Contenu sous pression. Ne pas percer, incinérer ou exposer à la chaleur, même lorsqu'il est vide.

SECTION 14: INFORMATION RELATIVES AU TRANSPORT

TMD (Canada - Road)..... UN1950, aérosols, classe 2.1.
DOT (U.S. route)..... UN1950, aérosols, classe 2.1, LTD QTY, Consumer Commodity ORM-D.
IMDG (International - Marine)..... UN1950, aérosols, classe 2.1.
IATA (International Air)..... UN1950, aérosols, classe 2.1, LTD QTY.

SECTION 15: INFORMATION RÉGLEMENTAIRES

Règlements de Canada :..... Classification du SIMDUT. A: gaz comprimé. B5 : Aérosol inflammable. D2A : Matières causant un effet toxique très. D2B : Matières causant d'autres matériaux toxiques.
Loi sur la Protection de l'environnement .. Tous les ingrédients figurent sur la liste intérieure des Substances (LIS).
canadien (LCPE)
Règlements américains..... Loi sur la Protection environnementale : Les constituants de ce produit figurent sur l'inventaire du TSCA. Ce produit est considéré comme dangereux par l'OSHA Hazard Communication Standard.
Proposition 65 de Californie..... * AVERTISSEMENT : Ce produit contient un produit chimique connu l'état de Californie pour provoquer des malformations congénitales ou autres problèmes reproductifs. (Toluène). * AVERTISSEMENT : Ce produit contient un produit chimique connu l'état de Californie pour causer le cancer. (Noir de carbone).

SECTION 16: AUTRES RENSEIGNEMENTS

Clause de non-responsabilité..... Les informations contenues dans ce document sont issues des données considérées comme exactes. Aucune garantie ou garantie expresse ou implicite quant à l'exactitude de ces données ou les résultats obtenus par l'utilisation de celui-ci. Le fournisseur de SDS n'assume aucune responsabilité pour les dommages corporels ou matériels personnels à des fournisseurs ou des utilisateurs ou des tiers, causés par le matériel. Ces fournisseurs ou utilisateurs assumeront tous les risques avec l'utilisation du matériel. Ce produit a été classé selon les critères de danger du RPC et de la FDS contient tous les renseignements exigés par le RPC. .
Abréviations..... ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists ; CAS: Chemical Abstract Service ; NIOSH : National Institute for Occupational Safety and Health, OSHA : Occupational Safety and Health Administration - États-Unis ; TSCA : Toxic Substances contrôlent Act 1976-USA ; PEL : Limite d'exposition permise ; REL : Recommandé limite d'exposition ; VLE : Valeur limite ; COV : Teneur organique Volatile ; SIMDUT : Système d'Information au travail matières dangereuses STOT : toxicité pour certains organes cibles.
Préparé par Affairs Regulatory
Version Révisée AOU 08/2018